

PAGES
MANQUANTES



LA PRIERE DU SOIR

(ANNOUNLD)

FÊTE DE PAQUES

LES TROIS JARDINS



LHISTOIRE du monde s'ouvre, dans nos Livres saints, par une image toute gracieuse et toute riante, celle du printemps dans un jardin de délices, le paradis terrestre, le ciel sur la terre, pour ainsi dire, figure et promesse du paradis ineffable de l'éternité dont Notre-Dame du Saint Rosaire est la porte et la Reine. Mais si l'Eden fut le témoin du bonheur hélas ! trop court de nos premiers parents, il le fut aussi, trop tôt hélas ! de leur rébellion et de leur châtement.

De longs siècles s'écourent, et un jour, jour mémorable entre tous, à la suite du reffleurissement de l'arbre de vie et de la vraie et divine science, le Messie promis à notre premier père, le Fils de Dieu fait homme, le nouvel Adam vient reprendre possession, dans un jardin, le jardin des Oliviers, des droits de l'humanité, qui par lui va être retrempée et régénérée. C'est à l'ombre des arbres des Oliviers, symbole de la paix qu'il va rendre au monde, que l'Homme-Dieu réconcilie la terre avec le Ciel. On y voit déjà ou l'on y pressent du moins ce magnifique spectacle de la justice et de la paix allant l'une au devant de l'autre, selon la belle expression de l'Écriture, pour se donner le fraternel baiser de la réconciliation.

Voilà donc déjà deux fois que deux grands actes intéressants l'humanité toute entière ont pour témoin et pour théâtre un jardin, et ce n'est pas sans mystère, comme l'ont fait éloquentement remarquer les interprètes les plus autorisés des saints Livres. *Là où avait abondé le péché, devait surabonder la grâce*, a dit saint Paul.

Mais aujourd'hui, à l'époque anniversaire de la glorieuse Résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ, au matin même tout souriant des premiers feux de l'aurore qui éclaire ce mer-

veilleux spectacle dont les anges seuls furent les témoins ; auprès de cette pierre roulée, au bord de cette tombe qui va devenir si glorieuse, quelle est cette femme qui se penche dans l'attitude de la douleur et de l'affection ? Est-ce la mère du divin Crucifié dont le cœur plein de tendresse a voulu contempler encore une fois, dans le repos morne du sépulcre, son fils bien-aimé ? Non, ce n'est pas elle. La Vierge Marie attendait et espérait ; que dis-je ? Elle était sûre que le tombeau où Nicodème et Joseph d'Arimathie avaient déposé le corps de son Jésus ne garderait pas sa proie plus de trois jours. Elle croyait, d'une foi invincible, que son Fils ressusciterait, car il l'avait dit. Aussi, c'était chez elle, dans son cœur, que s'était conservée comme en un foyer profond la flamme qui bientôt allait communiquer aux apôtres et aux disciples l'étincelle sacrée de l'invincible foi, qui ne devait plus s'éteindre jusqu'à la fin du monde. Marie attendait la visite du glorieux Ressuscité, gardant et méditant dans son âme ce qu'elle avait entendu tant de fois dire à Jésus son Fils dans ses instructions aux foules avides de recueillir ses paroles en Galilée et en Judée.

La confiance de Marie ne fut pas trompée. Pendant qu'elle était en prière soudain le Seigneur Jésus, vêtu d'habits plus blancs que la neige, le visage resplendissant de sérénité, de beauté et de gloire, se tint debout à ses côtés.

“ Sainte Mère, lui dit-il, je vous salue.”

— Est-ce vous, mon Fils ? s'écria la divine Vierge. ”

Et, se jetant à genoux, elle l'adorait.

“ Ma tendre Mère, c'est moi. Je suis ressuscité, et me voici encore avec vous. ”

En disant ces mots, il releva Marie. Celle-ci se précipita dans ses bras en versant des larmes de joie ; elle couvrait de ses baisers maternels son visage radieux. Son Fils se prêtant à l'effusion de sa tendresse, la retint longtemps sur son cœur. La douce Vierge se mit ensuite à considérer avec attendrissement les traces de ses plaies ; elle les touchait, comme pour s'assurer qu'elles n'étaient pas douloureuses ; et Jésus, répondant à ce sentiment d'inquiétude touchante, lui disait :

“ Très douce Mère, la douleur s'est éloignée de moi ; j'ai vaincu la mort et ses supplices ; je suis désormais à l'abri de leur atteinte.

— Béni soit votre Père céleste ! s'écriait Marie ; il vous

a rendu à mon amour. Que son nom soit sanctifié dans tous les siècles !”

Alors le Sauveur apprit à sa très sainte Mère sa descente aux Limbes et la délivrance des âmes des justes. Il lui annonça qu'il serait encore quarante jours sur la terre, pour se montrer à ses apôtres et leur prouver sa résurrection ; qu'ensuite il monterait au ciel.

Ce n'était donc pas Marie qui, au matin de Pâques, se trouvait près du tombeau vide du divin Rédempteur. Qui était-ce, alors ? C'était la sœur d'un autre ressuscité, Lazare, l'ami de Jésus ; c'était Marie-Madeleine. Nulle autre femme ne pouvait être mieux choisie entre les femmes pour cet office de messagère d'une si heureuse et si importante nouvelle. N'était-elle pas, trois jours auparavant, aux pieds de la Croix qu'elle serrait contre sa poitrine angoissée et arrosait de ses larmes, pendant que le Christ abandonné de presque tous les siens y agonisait sous les insultes les plus sanglantes et dans des douleurs inénarrables ? N'avait-elle pas donné en ce jour, à Jésus, une marque indéniable de son immense amour pour lui ? Jésus lui devait une récompense proportionnée à la grandeur de son dévouement. Il la lui accorda en se révélant à elle dans le jardin de Joseph d'Arimathie. Cette scène de l'apparition de Jésus à Madeleine est une des plus belles et des plus poétiques, surtout des plus consolantes que nous offre la sainte Ecriture, si abondante cependant en ce genre gracieux, digne d'inspirer l'artiste, le poète, le chrétien.

Et sous quelle forme se montre à Madeleine Jésus ressuscité ? Est-ce dans l'appareil du triomphe rayonnant, splendide, terrible à force de majesté souveraine ? Non, c'est dans le vêtement humble d'un jardinier, la bêche à la main, le front ombragé de la coiffure de l'artisan courbé sous les feux du jour. Je ne sache pas, je le répète, de plus attendrissante scène que celle-là. Voilà bien le nouvel Adam, le divin jardinier dont l'idéal a merveilleusement inspiré le divin Sanzio, lorsque, reportant à la Mère les emblèmes du Fils, il a fait de Marie—parmi tant de Madones esquises de grâce—le type de la belle *Jardinière* qu'on admire au musée du Louvre.

Voici venu l'anniversaire de l'apparition du céleste Jardinier à Marie-Madeleine. Que notre pensée se reporte à cette matinée délicieuse entre toutes, mais plus charmante encore pour nous que pour les apôtres et les disciples, car ils attendaient, eux, et ne savaient que penser de l'avenir, tandis

que nous, depuis plus de dix-neuf cents ans, nous assistons au renouvellement merveilleux de la création de l'Eglise, ce jardin spirituel dont le Christ a voulu, le premier, tracer le plan qu'ont développé et que développent encore les constants efforts de tous les chrétiens à tous les degrés de la hiérarchie des âmes.

Aujourd'hui donc, en unissant dans nos prières les deux Marie, celle qui fut la mère du Sauveur et celle qui l'aima si tendrement, demandons à l'une et à l'autre la grâce de voir l'épanouissement de plus en plus splendide de ce jardin de l'Eglise dont le Souverain Pontife, les évêques, les prêtres, les Ordres religieux, sont les ouvriers, chargés par le Christ de son entretien, de son accroissement et de son embellissement, et dont les vrais fidèles, comme autant de fleurs variées, forment la splendide parure.

Au souvenir de ces trois jardins typiques, on comprend sans peine l'enthousiasme qui animait les saints et leur inspirait une joie ineffable ; cette solitude harmonieuse, comme l'appelle le P. Rodriguez, n'avait pas de secrets pour eux, elle leur gardait l'écho du ciel par l'image de l'Eden, de Gethsémani et du jardin de la Résurrection.

Aussi, lorsqu'au matin de Pâques, la foule du peuple chrétien se répandait dans la campagne pour épancher son âme débordante de joie dans des hymnes d'allégresse, de toutes les lèvres, comme de toutes les poitrines, sortait ce cri : " Le Christ est ressuscité ; il est vraiment ressuscité pour ne plus mourir, celui qui est notre espérance si chère. " Parfois, unissant le souvenir de la Mère à celui du Fils, elle faisait monter vers le ciel le *Regina celi letare*, cette gracieuse prière que l'Eglise substitue à l'Angelus, du Samedi saint à la Trinité.

Salut donc à Pâques, qui inaugure le printemps, cette souriante et radieuse espérance de l'année ! Salut à Pâques qui a vu tant d'âmes sortir du tombeau du péché !

Salut au Christ ressuscité d'entre les morts !
Salut à la Reine du Ciel, la Vierge Marie !



LE DROIT NATUREL DES PARENTS A L'ÉDUCATION DE L'ENFANT

L'éducation est le développement graduel des diverses facultés de l'homme. .

A qui appartient-elle de droit premier, sortant de la nature comme par une éclosion immédiate ?

Les sentiments sur cette question se partagent, se nuancent. Les uns en font le monopole plus ou moins exclusif de l'Etat ; les autres la réclament à titre égal pour les parents et pour l'Etat ; d'autres l'affirment le droit inviolable des parents.

Nous essaierons d'établir avec ces derniers que l'éducation de l'enfant appartient de droit naturel aux parents. Nous étudierons le problème au point de vue du droit pur et strict. Les applications casuistiques rendues délicates et complexes par les conflits de religions et d'intérêts, n'entreront point en lice. La solution de ce problème, toujours actuel depuis un siècle, dépend de la réponse à cette question : A qui appartient l'enfant ? à la famille ? à l'Etat ? ou bien à la famille et à l'Etat ? alors à qui des deux de droit naturel et premier ? Et puisque l'enfant est non-seulement fils mais encore citoyen, nous considérerons le droit à l'éducation de l'enfant dans la famille en elle-même, puis dans la famille unité sociale.

I

Dans la famille prise en elle-même, il semble que la propriété et, par voie de conséquence, le droit à l'éducation de l'enfant, soient indiscutables.

L'enfant, dit saint Thomas (2. 2. q. 10 a. 12) est par nature quelque chose du père. Formé du sang des parents, il est en quelque sorte partie du père. Si l'homme possède de droit naturel ce qu'il a en lui-même, de droit également naturel les parents possèdent ce qui est quasi eux-mêmes, leur enfant. D'où Aristote appelle l'enfant une séparation, une division des parents. Là réside la raison de l'amour des parents pour leurs enfants comme pour d'autres eux-mêmes.

Quoi de plus nôtre que le sang de nos veines ? Si l'on ne

respecte pas cette propriété-là, quelle autre ne contestera-t-on pas ? Notre sang, c'est nous-même, le véhicule de notre vie, ce qui nous conserve dans l'être, nous permet d'acquérir d'autres perfections, de posséder autre chose que nous. Fondement de toutes nos autres possessions, lui-même ne nous appartiendrait pas ? L'enfant issu de ce sang sera sans conteste la propriété du père et de la mère : de même que le fruit appartient premièrement à l'arbre qui le produit, l'effet, à la cause qui lui donne l'existence.

Propriétaires de l'être de l'enfant, les parents le seront-ils de son développement ? Tant qu'il est dans le sein de sa mère, l'enfant, continue Saint-Thomas (ouv. cit.) ne se distingue pas des parents.

Après sa naissance et jusqu'à l'âge de discrétion, il demeure sous leur tutelle comme dans un sein spirituel. Avant qu'il jouisse de sa raison l'enfant ne diffère pas de l'animal irrationnel. De même que l'on dispose à son gré d'un bœuf ou d'un cheval comme d'un instrument nous appartenant en propre de par le droit civil, ainsi de droit naturel, le fils, avant l'âge de raison reste aux soins des parents. Le soustraire, avant cet âge, à leur sollicitude ou disposer de lui contre leur agrément, serait contraire à la justice naturelle.

Une autre considération de Saint-Thomas (Somme contre les gentils, liv. III, ch. 122) manifeste d'une manière frappante, le droit naturel des parents. Chez les animaux où la mère suffit à l'éducation des petits, le père et la mère ne restent pas ensemble. Chez ceux au contraire où la mère ne suffit pas seule, le couple demeure tout le temps nécessaire au premier élevage. Les petits de certains oiseaux par exemple, sont impuissants aussitôt après leur naissance, à trouver leur nourriture. Leurs parents la cherchent pour eux et la leur font prendre. La mère seule ne saurait suffire à cette tâche. C'est pourquoi la Providence a mis dans le père de ces oiseaux l'instinct de rester pour nourrir la couvée. La mère, chez l'espèce humaine, ajoute Saint-Thomas, ne suffit point à pourvoir seule à l'éducation de l'enfant : le multiple nécessaire à la vie requiert trop de préoccupations pour un seul. " La nature remet ainsi aux parents, l'éducation de l'enfant.

La raison corrobore le témoignage de la nature. A qui donne l'être, disent les philosophes, appartient de le parfaire. Les êtres naissent débiles, insuffisants à eux-mêmes. Leurs causes ne peuvent les vouloir laisser dans cet état d'imperfec-

tion. L'intention de tout agent est de produire un être parfait, muni de tous les compléments repus par sa nature. . . Alors seulement l'être voulu existe tout entier.

Les différents domaines justifient l'axiome des philosophes. La plante, l'arbre ne laissent pas tomber leur fruit aussitôt après sa formation initiale. Le rosier conduit sa fleur à travers les phases diverses de l'éclosion jusqu'au complet épanouissement. Le pommier n'abandonne pas son fruit dans sa fleur ou son premier bourgeon ; il le nourrit de sa sève jusqu'à maturité : il s'en détache alors, impuissant à lui donner davantage.

Dans l'ordre de la grâce apparaît la même économie. Dieu, auteur de l'ordre surnaturel, ne se désintéresse pas de ceux qu'il appelle. Il leur donne la grâce initiale qui les constitue dans un ordre nouveau. Au moyen des vertus et des dons, il perfectionne la grâce première, la développe avec la coopération de l'âme. Cet être de grâce s'épanouira parfaitement dans la gloire, terme de son amélioration successive.

L'homme n'échappe pas à cette loi observée dans la nature et la grâce. Il donne naissance à une personne faible et imparfaite.

Produit de sa substance et de sa forme, il se doit de lui conserver l'existence. Aussi bien est-ce lui-même qu'il perpétue : et naturellement, tout être prend souci de sa conservation. En le développant, il se développe et se perfectionne.

Le père s'engage à satisfaire aux exigences de la vie qu'il donne à son enfant. En perfectionnant les puissances de cette vie, il réalise simplement la fin de son acte générateur. Le développement des facultés conditionnant cette fin, le père la veut implicitement.

“ Le perfectionnement complet de l'être humain ne comprend pas seulement l'éducation physique qui consiste à faire de l'enfant un homme ; l'éducation intégrale embrasse aussi la culture de son intelligence, de son cœur, de son âme et de sa conscience. A l'impuissance physique s'ajoute pour l'enfant l'incapacité de vivre selon la loi morale. Au-dessus du corps, il y a en lui l'âme raisonnable et libre : au-dessus de son bien corporel, son bien proprement humain. Il doit dompter ses viles tendances natives, s'exercer à vivre d'une façon permanente dans l'état de vertu, imprimer à son âme tous ces nobles penchants, le glorieux apanage de l'homme : la justice,

l'honnêteté, la loyauté, l'honneur, la bravoure, la générosité, la bonté. ”

L'éducation, comme le développement de tout être, doit se conformer à la nature de l'être à développer. On n'élève pas un enfant comme on dresse un cheval. La différence des facultés, des aptitudes, déversifie le mode d'éducation. Ici, comme d'ailleurs en tout genre d'opération, la fin commande les moyens.

La fin de l'enfant, être doué d'intelligence et de volonté, sera la connaissance du vrai, l'amour du bien. Les parents, soit par eux-mêmes, soit par quelqu'un de leur choix, jouissent donc du droit naturel de nourrir l'âme de leur enfant, au même titre que de celui d'alimenter son corps.

Ordinairement l'enfant puise les rudiments de la vérité au sein de la famille. Dans le sourire et les caresses de sa mère, les premiers mots qu'elle lui apprend à balbutier, les objets qui l'entourent, les exemples qui frappent continuellement ses regards, l'enfant, éveillé de bonne heure à la vie des sens, aspire, ainsi que le lait qu'il suce, les premières gouttes de vérité. Les parents suffisent, même ne sont remplacés qu'avec désavantage, dans cette œuvre de première éducation. À défaut de science, d'entraînement pédagogique, la mère trouve dans son cœur, dans l'amour du bien de son enfant, un instinct, comme un flair plus infallible que les méthodes les plus éprouvées.

Arrive l'instant où la plupart des parents, faute d'instruction ou de loisir, sont incapables de parfaire eux-mêmes l'éducation de leurs enfants. Perdront-ils leur droit naturel ? Depuis quand l'incapacité pratique d'exercer un droit par soi-même, prive-t-elle du droit de l'exercer par un autre ? S'il en était ainsi, dans quelle fâcheuse situation l'autorité ne se verrait-elle pas souvent ! Le principe même de délégation est ici en jeu.

Aussi, dans le passé, les parents choisirent-ils le précepteur de leurs enfants. Dans les familles royales ou princières, le gouverneur, la gouvernante, pour l'éducation proprement dite, le précepteur pour la seule instruction, le professeur de danse, d'équitation et des autres sports à la mode, formaient un personnel à part dans chaque château. Bossuet entr'autres, fut pendant dix ans précepteur du Dauphin. Aujourd'hui encore, les maisons royales, les familles riches se permettent ce luxe.

Plus généralement, les parents envoient leurs enfants à l'école commune ou chez des professeurs privés. Le coût de l'éducation se trouve par là-même de beaucoup réduit : ce qui permet aux familles moins à l'aise, ordinairement chargées de plusieurs enfants, de procurer à tous l'inappréciable bienfait de l'éducation au moins primaire. De plus, le maître, les condisciples, le règlement exercent une influence salutaire et profonde sur la formation du caractère.

Quel est le droit des parents sur ces maîtres et ces écoles ? Ils ont le droit naturel de choisir les uns et les autres, de les surveiller, de contrôler les livres et les méthodes. Pourquoi pas ? Ne sont-ils pas les éducateurs-nés de leurs enfants ? S'ils délèguent ce droit à un autre, ne gardent-ils pas celui de s'assurer si cet autre les représente parfaitement, tient bien leur place, est véritablement un autre eux-mêmes ?

Le prince, le gouvernement, nomment librement leurs ambassadeurs et leurs délégués : ils ne s'en remettent pas au premier venu comme s'il s'agissait de composer un corps de jurés. Ils visent dans ce choix à se faire représenter le plus fidèlement possible. Dans nos régimes parlementaires, le peuple élit par voie de suffrage comme représentants, ceux qu'il croit le mieux refléter ses idées, son programme. Seul le père de famille ne pourrait pas déléguer quelqu'un de son choix pour continuer l'éducation qu'un droit naturel lui a départie ?

Qu'il ne puisse pas parfois exercer lui-même ce droit ; qu'il soit incapable de juger de la compétence, de la moralité des maîtres, c'est possible bien qu'encore assez peu fréquent. Le père et la mère savent bien quel est l'homme, laïque ou religieux, qui, selon les circonstances de lieux, de temps, de besoins, les remplacera le plus avantageusement, auprès de leurs enfants. Alors même qu'ils seraient réellement inaptes à faire un tel choix, leur droit reste sacré. Ils s'en remettront à une commission plus éclairée, élue par leur suffrage, et qui sera encore eux-mêmes. L'important c'est que directement ou indirectement, par eux-mêmes ou par des intermédiaires librement choisis, les parents exercent leur droit imprescriptible, parceque naturel, de pourvoir à l'éducation de leurs enfants.

Ils ont, d'après le même principe, le droit de surveiller ou de faire surveiller les maîtres et les écoles, de contrôler ou de faire contrôler les livres et les méthodes. Ce n'est là qu'un corollaire de leur droit de se choisir un représentant. En vain s'en remettraient-ils à quelqu'un que d'abord ils avaient

jugé propre à cette mission, s'ils le perdaient de vue, ne s'inquiétaient nullement des actes de leur mandataire. Le professeur est le serviteur, l'instrument du père de famille ; le maître a le droit de veiller à l'exécution convenable de sa volonté.

Si un instituteur, une école emploient des livres, des méthodes dont le père ne se serait pas servi, à supposer qu'il eût par lui-même pourvu à l'éducation plus avancée de ses enfants, le père a le droit, toujours en vertu du principe de délégation, de connaître et de rejeter ces moyens non-conformes à la fin qu'il doit vouloir pour ses enfants. Les livres mis entre leurs mains, les méthodes qui disciplinent leur personne morale, ne sauraient lui être indifférents. Une éducation vaut moins par les matières enseignées que par l'esprit qui l'inspire et l'imprègne. L'intelligence et le cœur de l'enfant doivent retrouver à l'école l'atmosphère du foyer domestique : l'enfant doit y voir rayonner la vérité saine, robuste, de ses premiers ans. À défaut du sourire maternel, la classe doit lui fournir un séjour de calme et de pureté où son cœur, ses sens, aspirent le bien partout : dans les livres, les tableaux, les paroles du maître. Tout cela contribue puissamment à élever l'enfant dans cet âge tendre.

Le droit naturel des parents à l'éducation de l'enfant reste donc incontestable. Il n'est pas illimité. La religion, nécessaire à l'homme, ne l'est pas moins à l'enfant. De même que le père n'est pas libre de choisir sa religion ou de n'en avoir aucune, ainsi doit-il à son enfant les lumières de la vraie foi. La Révélation s'impose à tout homme venant en ce monde, en état d'en connaître les divins enseignements. Comme l'Eglise incarne cette religion, les parents doivent tenir compte de ses droits à l'enseignement religieux de l'enfant. Lui fermer la porte de la famille ou de l'école, restreindre jusqu'à la rendre nulle, son influence moralisatrice sur l'enfant, lui créer des embarras de toutes sortes afin de nuire à son action, serait un tort grave, de nature à énerver le droit des parents, pourtant inébranlable. Il n'est rien comme le respect du droit d'autrui pour faire respecter le sien. D'autant que le droit de l'Eglise, supérieur à celui des parents, par son origine et sa fin, bien loin de l'amoinrir ou de l'infirmier, le sanctionne et le consacre.

(A suivre)

FR. BERNARD LEFEBVRE

des Frères-Prêcheurs.

ETAT ACTUEL DES CAUSES

DE BEATIFICATION ET DE CANONISATION

DANS L'ORDRE DE ST-DOMINIQUE

(Suite)

12.—VITERBE. La Vénérable Servante de Dieu Marie-Colombe de Ste Marie de la Croix, Religieuse professe de notre Ordre, au monastère de Ste-Catherine de Sienne, à Viterbe, décédée en 1731. Cette cause a été introduite en 1787, et le décret de Non-Culte rendu en 1788. On a commencé les Procès Apostoliques de rigueur, l'un pour constater la réputation de sainteté, l'autre, dit inchoatif, pour établir les vertus et miracles. Mais la procédure demeura incomplète, le monastère indigent de Viterbe ne pouvant en supporter les frais. Toutefois, on en conserve les pièces, à la curie épiscopale de Viterbe, malheureusement, ces divers documents ont déjà été produits, ce qui constitue un vice de forme dont il faudra obtenir la sanation avant de reprendre la Cause.

13.—LORETTE. La Vénérable Rose-Marie Agostini, du Tiers-Ordre de St. Dominique, décédée en 1768. Le 7 Décembre, 1844, fut tenue une Congrégation particulière au sujet des vertus de la Vénérable Servante de Dieu. Une nouvelle " Vie " sera bientôt publiée dans le but de dissiper certains doutes avant de reprendre la Cause.

14.—SUTRI. La Vénérable Catherine Paluzzi, Religieuse professe de notre Ordre et Fondatrice du Monastère de Morlupi, où elle mourut en grande réputation de sainteté, en 1645. Sa cause fut introduite en 1852, sous le Magistère du R^{me} Père Jandel, mais resta depuis en suspens. Mais on vient de retrouver son corps par une miraculeuse intervention de la Providence. Des grâces signalées ont été obtenues par son intercession. On peut donc espérer de voir la Cause bientôt reprise et heureusement poursuivie.

15.—DUBLIN. Cause de Béatification, ou Déclaration de martyr de plusieurs Serviteurs de Dieu qui, de 1537 à 1713, ont été mis à mort en haine de la Foi catholique, en Irlande et en Angleterre. Parmi eux, l'on compte Arthur MacGheoghegan et ses Compagnons, au nombre d'environ Cinquante irlandais et quelques anglais, appartenant tous à

l'Ordre de St. Dominique. Cette cause n'a pas été confiée au Postulateur Général, mais au Recteur du collège irlandais, à Rome, car elle est présentée au nom de tout l'épiscopat d'Irlande. Elle sera bientôt introduite en cour romaine.

A ces causes, déjà insérées au catalogue de la Sacré Congrégation des Rites, il faut ajouter les suivantes que l'on doit instruire à bref délai.

16.—JAPON. Béatification ou Déclaration de martyr de plusieurs Serviteurs de Dieu appartenant, les uns à l'Ordre des Frères-Prêcheurs, les autres, aux missions de l'Empire japonais, et mis à mort en haine de la Foi, à la suite du B. Alphonse Navarrete et de ses Compagnons. Les principaux d'entre eux, déjà mentionnés dans les Actes du Chapitre d'Avila, en 1885, sont : les Serviteurs de Dieu Antoine Gonzales, Guillaume Courtet, Michel de Ozarava, Vincent de la Croix, Luc du St. Esprit et ses quatre Compagnons. A ceux-là il faut ajouter une Tertiaire du nom de Sœur Madeleine et plusieurs autres indigènes. Cette cause n'a pas encore été introduite, parceque les Procès de constatation du martyr n'ont pas eu lieu, que les pièces en sont perdues, ou qu'ils sont demeurés incomplets. Mais les documents recueillis et conservés sont d'une telle importance que la cause ne sera sûrement pas abandonnée. A l'aide de ces pièces, et sans aucune autre procédure, de par un indult du S. Siège, elle pourra bientôt être reprise. Il suffira alors d'instruire les Procès Apostoliques accoutumés.

17.—S. FLOUR. Béatification et Canonisation de la Servante de Dieu Catherine Jarrige, dite dans le peuple Catignon Menette, humble Tertiaire de notre Ordre. Née en 1754, morte en 1830, elle a traversé l'époque troublée de la Révolution française, la fin du XVIIIe et le commencement du XIXe siècle. Dans sa grande simplicité et pauvreté, elle a donné à ces temps malheureux d'admirables exemples de foi et de charité. Tout est prêt pour le Procès constatant la réputation de Sainteté.

18.—SYRA, dans l'Archipel grec. Béatification ou Déclaration de martyr du Serviteur de Dieu André Carga, Evêque de Syra, de l'Ordre de St-Dominique, égorgé par les Turcs, en haine de la foi, en l'année 1617. Le Procès touchant son martyr a déjà été instruit jadis, mais le dossier demeure introuvable en dépit d'actives perquisitions. L'Evêque actuel de Syra a fait des instances pour obtenir un second Procès.

CHEZ L'ENNEMI

CONTRE LES MORSURES ET L'ASTUCE DU SERPENT VERT (1)

Le serpent, dont nous voulons parler, n'est pas, à proprement parler, celui qui a tenté notre mère Eve ; il a pourtant avec lui une étroite et cordiale parenté, et tous deux s'entendent toujours parfaitement. C'est la Franc-Maçonnerie, la fille aînée de Satan. Elle a bien toute la ruse et la bassesse de l'Antique Serpent, et sait mordre comme lui, tout en se voilant du secret de ses Constitutions immorales et anti-sociales ; sauf toujours à rejeter la faute sur d'autres. Outre bien d'autres qualités, elle a une modestie vraiment spéciale. Elle consiste à faire le plus de mal possible, à travailler activement à la corruption de l'individu et de la famille, à miner par la base la société et surtout l'Eglise, puis à crier bien haut, du fond des Loges : " Nous ! nous ne voulons que le bien ; le mal, il est venu de lui-même, ou plutôt, c'est vous qui l'avez voulu ! " En vérité, nous aurions aimé tout autant ne pas parler de ce dangereux animal ; mais la tournure que prennent peu à peu les événements, surtout en Italie, nous oblige à écarter le voile, et à dénoncer les menées sournoises de la Bête, afin de nous mettre en garde, et de bien nous armer pour n'être pas mordus ni surtout dévorés.

On a déjà appelé cette année 1911, l'année de Satan. C'est là, espérons-le, un jugement prématuré, il vaudrait mieux attendre encore avant de la caractériser ainsi. Toutefois, autant qu'on peut prévoir, et d'après les sinistres intentions des ennemis de l'Eglise, une telle appellation pourrait bien devenir une douloureuse réalité. Laissons de côté, le mal accompli actuellement par la Franc-Maçonnerie en Europe, surtout en France, en Espagne et au Portugal, où elle poursuit avec tant d'ardeur le renversement de la Religion et de l'ordre social. En Italie, l'avenir n'est guère rassurant, et l'on

(1) Allusions aux couleurs Maçonniques Italiennes.

sent passer déjà les premières bouffées des tourmentes prochaines. En cette année 1911, on va célébrer le Cinquantième de la soi-disant Unité et Indépendance Italienne ; occasion exceptionnelle, pour la Maçonnerie du Pays, de se signaler en impiété à l'égal des autres nations. Aussi a-t-on élaboré, dans les Loges, une couple de projets de lois, dont on devine aisément toute la noirceur ; leur mise à exécution serait le complément des Fêtes Jubilaires.

Chacun sait que la Franc-Maçonnerie, peut-être pour se distinguer, commence l'année au 1er mars. Toutefois, et par condescendance, au commencement de l'année civile ordinaire, elle convoque habituellement tous ses augures, les Vénérables Frères, qui sommeillent au fond des Loges. Voici donc que cette année, en guise d'oracle, elle a promulgué une élégante circulaire. Après avoir célébré pompeusement cet esprit de concorde qui règne entre tous les Frères, elle les secoue pourtant d'importance. Puis, au ban et à l'arrière ban de sa milice, elle donne le mot d'ordre : remettre sur le tapis l'odieuse question du divorce, mais avec cette annexe perfide de la préséance à donner au mariage civil sur le mariage religieux. Elle s'est bien gardé cependant d'insister trop sur le divorce, sachant bien que la majeure partie du peuple Italien, encore conscient de la grandeur de la Religion, l'a déjà repoussé, mais bien plus sur l'annexe susdite, comme moyen habile d'obtenir d'un certain nombre d'époux, l'abstention du mariage religieux ; partant d'apprendre, et aux classes populaires surtout, à rechercher dans cette union les satisfactions grossières de l'amour libre. Elle le sait bien : ceux qui ne suivent plus les lumières de la saine raison, abdiquent leur volonté libre de Chrétien, elle peut les mener où elle veut, en faire ce qu'il lui plaît. De plus, il s'est formé récemment une ligue internationale d'hommes politiques, et la Franc-Maçonnerie Italienne l'appuie de toutes ses forces, si même elle ne l'inspire pas. Le but de cette ligue est de créer une agitation, puis une pression de l'opinion publique contre toute représentation Diplomatique des Etats auprès du St. Siège. Il faut bien espérer que ni les Gouvernements ni les Peuples ne se laisseront imposer les ordres tyranniques de la Franc-Maçonnerie, si désireuse qu'elle soit de dépouiller le Souverain Pontife de son influence, et du droit sacré, qu'on lui a toujours reconnu, de traiter avec les Nations et leurs représentants, les affaires ou questions parfois les plus délicates et les plus im-

CALENDRIER DOMINICAIN

Avril 1911

1	Samedi	Octave de l'Annociation.
2	DIM.	PASSION.
3	Lundi	Stigmates de Ste-Catherine de Sienne, V. O. N. <i>Double.</i>
4	Mardi	S. Ambroise, Ev. C. et Doct. <i>Double.</i>
5	Merc.	S. Vincent Ferrier, C. O. N. <i>Tout-Double 2e cl. avec oct. simple.</i>
6	Jeudi	S. Gabriel Archange, (du 24 mars) <i>Tout-Double.</i>
7	Vend.	La Compassion de la B. V. Marie, <i>Tout-Double 2e cl.</i>
8	Samedi	S. François de Paule, C. (du 2 avril) <i>Double.</i>
9	DIM.	LES RAMEAUX.
10	Lundi	De la férie.
11	Mardi	De la férie.
12	Merc.	De la férie.
13	Jeudi	JEUDI SAINT.
14	Vend.	VENDREDI SAINT.
15	Samedi	SAMEDI SAINT.
16	DIM.	PAQUES, <i>Tout Double 1e cl. avec oct. très solennelle.</i>
17	Lundi	De l'Octave, <i>Tout-Double 2e cl.</i>
18	Mardi	De l'Octave, <i>Tout-Double 2e cl.</i>
19	Merc.	De l'Octave.
20	Jeudi	De l'Octave.
21	Vend.	De l'Octave.
22	Samedi	De l'Octave.
23	DIM.	QUASIMODO Octave très solennelle de Pâques.
24	Lundi	La Sainte Couronne d'épines de N.S.J.C. <i>Tout-Double.</i>
25	Mardi	S. Marc, Evangéliste, <i>Tout-Double.</i>
26	Merc.	Bx Dominique et Grégoire, C. O. N., <i>Double.</i>
27	Jeudi	S. Agnès du Mont Politien, V. O. N. (du 20 avril) <i>Tout-Double 2e cl. avec oct. simple.</i>
28	Vend.	S. Paul de la Croix, C. <i>Double.</i>
29	Samedi	S. Pierre Martyr, O.N. <i>Tout-Double 2e cl. avec oct. simple.</i>
30	DIM.	Ste-Catherine de Sienne, V. O. N. <i>Tout-Double 2e cl. avec oct. sol.</i>

A NOS ABONNÉS

N. B.—Le SAMEDI de chaque semaine une MESSE BASSE est dite en notre église du Rosaire à l'intention de nos ABONNÉS.

INDULGENCES D'AVRIL 1911

I.---Indulgences communes à tous les mois

Le 1er DIMANCHE (le 2.)

CONFR. DU S. ROSAIRE, 3 Indulg. Plénières :

- 1.—*Cf. Cm. Vis.* de l'église de la confr., *Pr.* et *Assist.* à la proc. (C. 19).
- 2.—*Cf. Cm. Vis.* de l'église de la confr. et *Pr.* (C. 24) ;
- 3.—*Cf. Cm. Assist.* au salut dans l'église de la confr. et *Pr.* (C. 25) ;

Le 2e DIMANCHE (le 9)

CONFR. DU S. NOM DE JÉSUS OU DE DIEU 3 Indulg. :

- 1.—Indulg. partielle de 7 ans et 7 quarantaines : *Cf. Cm. Vis.* à l'autel de la confr. et *Pr.* (C. II) ;
- 2.—Indulg. plénière : *Cf. Cm. Vis., Pr.* et *Assist.* à la proc. (C. III) ;
- 3.—Indulgence partielle de 200 jours : *Assist.* à la messe dite à l'autel de la confr. et *Pr.* (C. IV).

Le dernier DIMANCHE (le 30)

A TOUS LES FIDÈLES, Indulg. plénière : pour avoir *révité avec d'autres* au moins *le tiers du rosaire, 3 fois par semaine, Cf. Cm. Vis.* d'une église ou chapelle publique et *Pr.* (C. app. 5).

II.---Indulgences propres au mois d'avril

I.---INDULGENCES FIXES

5.—S. VINCENT FERMIER, C., dominicain.

A TOUS LES FIDÈLES (a) : *Vis.* d'une église de dominicains et *Pr. Cf. Cm.* (Benoit XIII.)

Comme le 5.

Le 27.—STE-AGNÈS DE MONTEPULCIANO, V., dominicaine.

Comme le 5.

29.—S. PIERRE DE VERONE, M., dominicain.

30.—STE-CATHERINE DE SIENNE, V. dominicaine.

Comme le 5 ; de plus Absolut. gén. pour les Tert.

II.---INDULGENCES MOBILES

Accordées à la CONFR. DU S. ROSAIRE aux condit. suiv. : *Vis.* 5 autels (b) dans une église ou chapelle publ. (Stat. rom.) et *Pr.* (C. 32), aux jours suiv. :

Dim. de la PASSION et chaque jour de semaine du carême : 10 ans et 10 quarant. ;

Vendredi de la Passion (N. D. de Pitié) : *Cf. Cm. Vis.* (1 vêpres) de l'église de la confr. *Pr.* (C. 27).

Dim. des *Rameaux* : 25 ans et 25 quarant. ;

JEUDI SAINT : *Cf. Cm.* en plus des condit. préc.

Vendredi et samedi saint : 30 ans et 30 quarant.

PAQUES : 3 *ind. plén. et 2 part.* :

1o (1er myst. gl.) *Cf. Cm. Vis.* *Pr.* (C. 26 et n. b.)

2o (3e dim. d'avril) *Cf. Cm. Vis.* (1 vêpres) *Pr.* (C. 29).

3o (Stat. rom.) *Cf. Cm.* et les 5 *Vis.* préc. (C. 32) ; de plus : Absolut. gén. pour les Tert.

4o *Indulg. part.* : a) 7 ans et 7 quar. : *Cf. Cm. Vis.* à l'autel du Ros., *Pr.* (C. 30, b)

10 ans et 10 quar. pour le *tiers du rosaire* (C. 15).

Semaine de Pâques et Dim. de *Quasimodo* : 30 ans et 30 quarant.

(a) Cette indulgence peut-être gagnée par tous les fidèles dans une église de dominicaine mais les confr. du S. Rosaire *seuls* ont le privilège, là où il n'y a pas d'église de domin., de la gagner dans l'église de la confr.

(b) Il faut se déplacer pour distinguer ces 5 visites. Comme la plupart de nos églises ont 3 autels, on peut, après une première visite au maître-autel, visiter les trois autels en commençant par un des latéraux et en allant à la suite, puis terminer par le grand. Quand il y a 5 autels (ou plus comme à Notre-Dame de Montréal), on visite 5 autels différents. Il faut répéter les mêmes prières ou d'autres à chaque autel.

BIBLIOGRAPHIE

Le Père Ollivier (1835-1910). NOTES ET SOUVENIRS, par le R. P. A.-M. ROUILLON, O. P. Beau volume in-8o écu, orné d'un portrait en héliogravure et de nombreuses illustrations hors texte et dans le texte, 3 fr.—P. Lethielleux, Editeur, 10, rue Cassette. Paris (6e).

En septembre dernier, lorsque mourut le Père Ollivier, la presse, durant quelques jours, mena grand bruit autour de son nom. La disparition soudaine d'un homme célèbre prend souvent les journaux au dépourvu, et les nouvelles qu'ils lui consacrent ne sont pas également heureuses ni exactes.—Inutile de faire mention ici des articles plus ou moins sérieux qui parurent alors : la plupart, à quelques rares exceptions près, ne se rappelèrent, avec un peu de précision, que le seul incident du Bazar de la Charité.

Le livre que nous présentons au public comble beaucoup de lacunes, met les choses au point, et donne du Père Ollivier un portrait authentique et d'une vie singulière. L'auteur était des plus qualifiés pour mener à bien semblable travail ; à le lire, on s'en apercevra vite, et vite l'on se rendra compte qu'il est bien et sûrement informé : les documents tout à fait inédits, et d'une importance capitale, qu'il nous donne sur la fameuse oraison funèbre des *Victimes de la Charité*, sur la noble conduite du Père Ollivier, à certains moments particulièrement critiques, sur les magnifiques audaces d'une parole que le danger excitait, loin de le faire hésiter, le démontrent suffisamment.

Un des principaux attraits de cette biographie vient de ce qu'elle nous révèle, à côté de l'orateur et de l'écrivain illustres, un P. Ollivier inconnu, non moins séduisant et original que l'autre. Le ministère du prêtre, les vertus du religieux, les amitiés, les habitudes simples et bonnes de l'homme, toutes les ressources d'une nature exceptionnellement riche et que les intimes seuls pouvaient apprécier, passent sous les yeux du lecteur, avec le mouvement et la variété des choses vécues. Enfin, d'abondantes gravures permettent de suivre le P. Ollivier dans ses voyages et de mieux goûter le charme de sa plume, dont les croquis ne le cèdent pas aux narrations en fait de pittoresque et de malice.

Pour tout dire, les nombreux admirateurs et amis du P. Ollivier seront heureux de le retrouver tel qu'ils l'ont connu et aimé ; bien des préventions tomberont dans l'esprit des autres, et tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'Eglise et de la France liront, avec un vif plaisir, ces pages où revivent le caractère et le talent d'un de nos plus illustres contemporains.

Une magnifique Brochure illustrée sur la Sainte-Face

Nos lecteurs apprendront avec plaisir qu'il vient de paraître une intéressante brochure, grand in-octavo, sur papier couché de luxe, ornée de superbes gravures, dans le but de faire connaître l'Image de la Sainte-Face, d'après le Saint-Suaire de Turin, et l'Œuvre qui a été fondée pour la diffusion de cette précieuse image.

Cette brochure contient une notice sur le Saint-Suaire de Turin qui donne brièvement son histoire jusqu'à l'ostension qui fut faite de cette relique, à l'Exposition d'art sacré de Turin, où elle fut photographiée en 1898.

Cette Brochure est en vente, ainsi que la gravure de la Sainte-Face de Turin, à la Maison du Bon Pasteur, 228, Boulevard Péreire, Paris.

Prix ; 0 fr. 50 l'exemplaire.—15 exemplaires pour 12.

portantes. Qu'on voie bien là, une fois de plus, l'incroyable effronterie de la Secte, et quels projets iniques elle nourrit dans ses Loges.

Et nous n'avons pas encore tout dit. L'Italie officielle va donc célébrer en cette année 1911, en grande pompe et avec grand fracas, le Cinquantenaire de l'Unité Italienne. Un poète, Giovanni Pascoli, dans un discours, prononcé le 9 janvier à une distribution de prix de l'Athénée de Bologne, parlant de cette année s'écriait : O année sainte ! car nous allons y célébrer plus qu'une fête, plus qu'une commémoration civile, une vraie cérémonie religieuse. Nous allons accomplir le Rite de la Religion de la Patrie. Cérémonie religieuse ! Rite de la Religion de la Patrie ! C'est-à-dire, l'apothéose de toutes les injustices, de toutes les rapines, de toutes les trahisons, de toutes les violences, accomplies impunément pour unir de force les Provinces volées de la malheureuse Italie. Cérémonie religieuse ! Rite de la Religion de la Patrie ! C'est-à-dire, le panégyrique, chanté sur tous les tons, des Martyrs de l'Indépendance ; monstres d'hypocrisie, qui ont commis tous les crimes et toutes les cruautés pour imposer aux faibles leurs volontés de par le droit du plus fort. Mais laissons de côté ces aberrations et le déploiement des Fêtes Jubilaires, même l'Exposition Internationale, bonne et utile en principe. A aucun prix il ne faudrait passer sous silence, ce caractère effrontément anticlérical, qu'on prétend donner à ces fêtes. Dans quel but ? Uniquement pour outrager le Souverain Pontife et raviver la profonde blessure, infligée par la Prise de Rome et la charte du Pouvoir temporel. Ce n'était pas assez de le dépouiller de ses droits, seize fois séculaires, de le faire prisonnier au Vatican, de l'accabler d'affronts et de le souiller des plus grossières injures, pour bien dire à chaque jour ; il fallait bien profiter de cette magnifique occasion pour le mettre encore sur la Croix, et lui crier bien haut que cette fois c'en est bien fini de sa grandeur et de sa puissance. Voilà la perfidie sous son vrai jour.

Que tel soit le caractère, donné par la Franc-Maçonnerie aux Fêtes du Cinquantenaire, cela ne se voit que trop à cet ensemble de faits très significatifs, se succédant à chaque mois, mais surtout à ces décisions toutes récentes prises par le Grand Orient d'Italie. Et ce fameux discours de Nathan, où l'ineffable maire de la troisième Rome a trouvé moyen d'accumuler plus de sottises qu'il ne lui reste de cheveux sur la tête,

c'était, qu'on n'en doute pas, le premier son de trompe, destiné par le Gouvernement à donner le ton à tous ces discours, qui vont bientôt retentir dans cent autres villes. Que signifie encore telle autre circulaire de la Maçonnerie Italienne, adressée en grand secret à tous les Vénérables Frères, les pressant de venir en aussi grand nombre que possible aux Fêtes de 1911, pour y affirmer solennellement la pensée anti-chrétienne et anti-papale qui a inspiré ces fêtes ? Et ces lettres d'invitation adressées aux Loges étrangères, priant instamment la Maçonnerie Européenne d'y être représentée toute entière et par ses chefs les plus influents. Ne voit-on pas s'accroître chaque jour ce mouvement d'opinion qui veut décider les souverains des Etats encore catholiques à venir relever de leur présence les solennités de la Renaissance Nationale. Enfin ne sont pas assez claires ces paroles qui terminent dignement la Circulaire ! " Si la Franc-Maçonnerie attribue une aussi haute portée aux Fêtes de Rome, c'est que, devant le monde entier, elle s'est engagée à assurer un succès complet à leur déploiement, comme étant une manifestation éclatante de l'esprit Laïque sur les décombres de la Rome Papale. "

Mais, que voulez-vous ? Il y a un proverbe qui dit : " Quand le diable fait une marmite il n'y met pas de couvercle. " Ses compères les Maçons, bien au courant de ses manières, ont donc pris grand peur, malgré leurs bravades, de voir leur ragout éventé. Et alors, on rejettera la faute sur le Pape, si l'Exposition est un fiasco ; Non ! il ne faudra pas s'en prendre aux organisateurs mais à Pie X, oui à Pie X !!! La trouvaille est bonne ; aussi ordre fut donné à tous les journaux, de nuance maçonnique ou anti-cléricale, de propager aux quatre vents la nouvelle que le Pape, par pur dépit, avait pris, en vue de faire manquer l'Exposition, la mesure odieuse de fermer la Pinacothèque et les Musées du Vatican, une des principales attractions pour les étrangers ; qu'il avait encore, par des protestations formelles contre les Fêtes, engagé les catholiques à réagir contre le Gouvernement. Ces méprisables inventions ont fait le tour de l'Italie répétées sur tous les tons ; et la presse Maçonnique et socialiste s'est évertuée à soulever l'opinion contre le Souverain Pontife. Mais le mensonge est toujours boiteux. L'Osservatore Romano a démenti énergiquement ces affirmations tendancieuses d'une Presse qui n'a d'autre but que de trahir la vérité et de servir à ses lecteurs toutes les faussetés et toutes les hypocrisies qui servent

à sa cause. Que si le Pape proteste, après tout c'est bien son droit ; cette fameuse Exposition n'est qu'un prétexte spécieux, cachant mal l'insulte qu'on veut lui faire en cette Rome qui lui appartient, qui doit à ses Prédécesseurs et à eux seuls sa grandeur et sa renommée.

Pour nous, il ne reste qu'à prier, pour que Dieu donne à son Vicaire force et consolation dans l'épreuve qui commence. Il faut prier sans doute, mais aussi ne pas ménager au Père Commun les démonstrations publiques de notre sympathie et de notre affection. Prions pour lui, nous le lui devons bien ; mais en même temps, efforçons-nous, par la parole et mieux encore par la grande voix de la presse, d'entraver les menées insidieuses des ennemis. Montrons bien que nous aussi nous sommes une force, qui n'entend pas plier devant leurs tyranniques manœuvres ; et puis ce n'est plus le temps de patienter, d'essayer en silence les pires affronts, aujourd'hui nous voulons être respectés et même redoutés.

Traduit de l'Italien dans la Stella di San Dominico, Turin.



PENSÉES

Ceux que l'erreur captive et que la passion conduit, ne veulent rien voir en dehors de ce qui caresse la passion et flatte l'erreur. La vérité ne les éclaire plus, elle les irrite ; ils ne regardent plus, ils s'aveuglent ; emportés de colère, ils n'ont plus d'autre inspiration que la violence ; ils anathématisent, ils excommunient, ils lapident et ils tuent.

PÈRE DIDON.

Jésus-Christ a refusé des miracles aux Nazaréens, comme il les a toujours refusés à ceux qui les lui demandent dans ce même esprit d'incrédulité. Il ne les accorde qu'à ceux qui ont foi, jamais à ceux qui discutent agréement, superbement. C'est un fait saillant dans toute sa vie, un trait caractéristique de sa conduite.

PÈRE DIDON.

VARIÉTÉ

LE SAMÉDI-SAINT

La Semaine-Sainte est assurément l'époque de l'année religieuse qui laisse dans l'âme chrétienne l'impression la plus profonde. On l'appelle aussi la Grande Semaine : " C'est, dit saint Jean Chrysostome, à cause des grandes choses que Jésus-Christ y a faites. Il a fait cesser la longue tyrannie du démon, il a détruit la mort, lié le fort armé, enlevé ses dépouilles, effacé le péché, aboli la malédiction ; il a ouvert le paradis et l'entrée du ciel, réuni les hommes aux anges, démoli les murs de séparation, déchiré le voile du sanctuaire ; c'est pour cela que les fidèles redoublent leur attention ; les uns augmentent leur jeûne ; les autres prolongent leurs veilles, multiplient leurs aumônes, s'occupent de bonnes œuvres et de pratiques de piété pour témoigner à Dieu leur reconnaissance du grand bienfait qu'il a daigné accorder.

La Semaine-Sainte et notamment le Samedi-Saint donnent lieu à de grandioses cérémonies. C'est le jour du Samedi-Saint que l'Eglise bénit le feu, l'encens, le cierge pascal et l'eau baptismale.

La bénédiction du feu, qui se retrouve en ce jour dans toutes les églises, renferme un sens profond, et ce n'est pas sans raison que l'on tire le feu sacré d'un caillou. Jésus-Christ, en effet, dans l'Écriture Sainte, est appelé *la lumière du monde et la pierre angulaire*. L'étincelle qu'on fait jaillir du caillou offre l'image du Sauveur, qui, lors de sa résurrection, s'élança hors de son sépulcre à travers l'énorme pierre roulée à l'entrée. C'est avec elle qu'on rallume les lampes de l'église et tous les cierges de l'autel. Autrefois, les fidèles, avant de se rendre à l'office éteignaient aussi le feu de leurs maisons et ne le rallumaient que par la communication du nouveau feu, figure de la résurrection qui a tout renouvelé dans le monde.

Outre le feu, l'Eglise bénit, le jour du Samedi-Saint,

l'encens, cinq grains ou larmes, qui doivent orner le cierge pascal. Cet encens représente les parfums que Madeleine et ses pieuses compagnes achetèrent pour embaumer le corps du Rédempteur. Quant au cierge pascal, c'est un flambeau qui a la forme d'une colonne. Non allumé, il figure le Christ qui, sous la forme d'un nuage sombre, conduisit dans la Terre promise les Hébreux sortis d'Égypte ou encore le Christ sans vie dans le tombeau ; allumé, c'est la nuée de feu, qui éclaire les pas du peuple saint vers la patrie céleste, ou encore l'image du Christ radieux dans la splendeur de sa résurrection.

Le prêtre ou le diacre, vêtu de blanc, bénit d'abord ce cierge, et l'on peut dire qu'il est ainsi le héraut de la résurrection de l'Homme-Dieu et la trompette sacrée qui annonce la victoire du Souverain Roi. Il invite les anges, la terre, l'Église et tous les assistants à tressaillir d'allégresse à la grande nouvelle. Puis il enfonce les cinq grains d'encens vers le haut du cierge, de manière à figurer la croix et les cinq plaies du divin Crucifié. Pour annoncer l'instant de la résurrection, il allume le cierge ainsi préparé avec la lumière nouvelle tirée du caillou et avec laquelle tous les autres cierges de l'autel sont ensuite allumés. Cette illumination générale signifie que nous ressusciterons tous et que notre résurrection sera la conséquence et l'imitation de celle de Jésus-Christ. Enfin, après avoir béni l'eau du baptême, le prêtre commence la messe, et, l'épître chantée, entonne le joyeux *Alléluia*, le cantique de l'éternelle béatitude. A ce moment, toute la tristesse de la Sainte Quarantaine est passée, la fête pascalle est annoncée et le peuple commence à clamer son allégresse . . .

C'est à cette époque qu'a lieu chaque année à Florence une des plus belles fêtes allégoriques dont le peuple florentin est si avide. C'est la fête des *Pozzi*, ou mieux du *Feu sacré*. Dès le matin, un prêtre, paré de ses habits sacerdotaux, se rend à l'église des Saints-Apôtres où sont pieusement conservées trois pierres provenant, dit-on, du tombeau du Christ, et qui auraient été apportées à Florence par Pozzo dei Pozzi, le fou des fous, dont la famille existe encore et est très fière de son ancêtre. A l'aide d'un briquet, il tire de ces pierres trois étincelles au moyen desquelles il allume un *moccolo*, bout de bougie. Le *moccolo* est porté processionnellement à l'église métropolitaine de la Santa Maria del Fiore et sa flamme sert à allumer les charbons qui doivent constituer le feu sacré. Lorsque celui-ci est dans toute son ardeur, quatre magnifiques

bœufs blancs, les cornes enrubannées et chargées de fleurs, conduisent devant l'église une remarquable pyramide, montée sur un char antique construit au XVII^e siècle d'après les dessins de maître Daniel de Voltere. Sur ce char sont représentés tous les exploits de Pozzo dei Pozzi ; au sommet est placé l'appareil d'un feu d'artifice. Une fine cordelette portant une colombe en fer-blanc, emplie d'une matière inflammable, relie une des pièces d'artifice avec l'intérieur de l'église, et, au moment où le prêtre qui célèbre la grand'messe entonne le *Gloria in excelsis*, un comparse met le feu à la colombe, qui, glissant sur la corde, va allumer les milliers de fusées que porte le char. C'est alors un transport d'allégresse chez tous les assistants ; puis les pétards se taisent, les cris cessent, et la foule attend, dans un silence haletant, le bouquet du feu d'artifice. Soudain, une bombe éclate. La charpente de la pyramide où sont toujours attelés les bœufs impassibles se transforme en un foyer lumineux alimenté par une infinité de mocolis multicolores formant dans leur ensemble un trophée en l'honneur des *Pozzo dei Pozzi*. Et la foule florentine délirante éclate en *evviva* prolongés et bruyants...

La jolie petite ville de Sorca, en Espagne, offre, elle aussi, à ses visiteurs, pendant la Semaine-Sainte, une fête des plus originales et des plus typiques, au cours de laquelle elle donne la représentation de plusieurs scènes des premières époques du christianisme.

Deux Confréries, composées des habitants les plus fortunés, s'unissent chaque année pour former une procession, dans laquelle figurent les principaux personnages de la Bible. Chaque particulier s'efforce d'y paraître avec le plus beau costume que sa situation de fortune lui permet de s'offrir, et c'est un véritable assaut de luxe entre les plus riches *caballeros* ou *mercades* de l'antique cité des Maures... Mais aussi quel résultat !... Quel coup d'œil !... Les anciens peuples de l'Extrême Orient, les Indiens, les Perses, les Egyptiens, les Babyloniens, les Mèdes, les Assyriens, semblent être sortis des sépulcres où ils dorment depuis des siècles pour défilér devant les yeux éblouis des spectateurs... Ils sont tous là : Salomon et sa somptueuse cour ; Héliodore, frappé de verges et chassé du Temple par l'ange exterminateur ; la pudique fille du Pharaon, sauvant Moïse des eaux du Nil, et Déborah, à cheval, suivie de son armée ; Lucifer, précipité du haut du ciel par une légion d'anges, et toutes les figures symboliques de

l'Apocalypse. . Les riches costumes, les velours, les soies, les brocarts brillent et chatoient sous les rayons du soleil de Grenade. . . Et, dans ce rêve de *Mille et une nuits*, l'on se croirait transporté au 1er siècle de notre ère en Palestine. . .

A Tolède, également, il y a, durant la Semaine-Sainte, de magnifiques reconstitutions du passé. Mais ce sont des personnages de bois que l'on promène par la ville et qui, sous les vêtements brodés d'or, n'ont aucune vie, aucune expression. Seuls, autour du groupe principal, quelques citoyens couverts d'armures historiques accompagnent le cortège. Le jour du Vendredi-Saint—et ce jour-là seulement,—on sort de l'église un vieux crucifix historique, *el crucifijo dei rogardoros*. Ce crucifix est de grandeur naturelle, attaché à une lourde croix, le corps peint en vert sale, la face presque entièrement cachée sous une barbe en broussaille et une longue perruque flottante. Autour de ses reins est attachée une courte jupe de soie blanche frangée d'or. La croix sur laquelle il est cloué est fixée sur une plate forme, que portent huit grands pénitents, revêtus chacun d'un froc gris et la tête couverte d'une cagoule.

Les rôles d'acteurs dans ces cortèges sont, on le conçoit, fort recherchés. Cependant, dans bien des villes, les citoyens tâchent d'en tirer un profit pécuniaire. C'est pour cela qu'à Malaga la ville les met en adjudication, et il est rare, dit-on, qu'un concurrent consente à prendre le rôle du Christ à moins de deux mille réaux (cinq cents francs). Il est vrai que le pauvre diable est flagellé sur tout le parcours avec de véritables verges et par des hommes vigoureux, qui ne l'épargnent pas.

Mais nous n'en finirions pas si nous voulions dire toutes les coutumes charmantes ou curieuses de la Semaine Sainte à travers le monde. Avant de terminer cependant, rappelons celle-ci, bien originale, qui fleurit toujours dans les bourgs d'Alsace. La veille de Pâques, les principaux habitants se réunissent et nomment deux députés, qui sont chargés de recueillir le plus possible d'œufs durs multicolores, que chaque ménage a coutume de faire cuire à cette occasion. Portant un grand panier à deux anses, les députés, le chapeau enrubanné et un bouquet de fleurs à la boutonnière, parcourent les rues, recueillant les dons en nature que chacun s'empresse de leur apporter : œufs durs, choucroute, jambon, saucisse, boudin, gryère, salade même emplissent bientôt l'immense corbeille.

Et le lendemain, un banquet fraternel réunit tous les habitants qui veulent y prendre part. On mange ferme et l'on boit bien. Le festin terminé, et chantées les chansons du bon vieux temps, l'on se rend sur la place, où a été plantée une perche au bout de laquelle est attachée la serviette d'un convive, et chacun à son tour vient tirer un coup de fusil sur cette espèce de drapeau blanc, maculé de vin.

En ces jours de liesse, les pauvres ne sont jamais oubliés : une quête est toujours faite en leur faveur. En mars 1872, les notables du village de Sasslingen eurent une idée bien patriotique et bien touchante : la quête fut faite au profit de la délivrance du territoire... Et jamais la récolte ne fut si belle !..

PATRICE BUET.



RÉSURRECTION

*Le Christ dort au tombeau. L'œil voit à l'horizon,
Se dessiner dans l'ombre une croix solitaire.
Marie, en pleurs, descend la pente du Calvaire,
Laisant son divin Fils, captif dans sa prison.*

*Celui qui donne à tous, la vie et le pardon,
Dormira-t-il toujours roulé dans un suaire ?
La foi, comme une lampe éteinte au sanctuaire,
N'éclaire plus la nuit de ces jours d'abandon.*

*Alleluia ! O mort, où donc est ta victoire ?
Du tombeau bien gardé, Jésus sort plein de gloire.
L'espérance exilée, a pris son vol aux cieux.*

*Chrétien, quand finira ton exil et ta peine,
Pars confiant ; la mort, messagère sereine,
Ouvre au croyant le ciel, en lui fermant les yeux.*

HOSPES.

A TRAVERS JOURNAUX ET REVUES

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, LAIQUE ET OBLIGATOIRE, JUGÉ PAR
UN " FRANC-MAÇON, " DIRECTEUR D'UNE ÉCOLE
PUBLIQUE A PARIS

Dans " LA FRANC-MAÇONNERIE DEMASQUÉE ", organe officiel de l'association anti-maçonnique de France, je trouve au numéro du 25 janvier 1911, Page 19, Colonne 2, un article, signé : GERMAIN.

Je le découpe, et le voici. Sans le copier d'une manière servile, je garantis l'exactitude des idées, des citations transmises, mais je tiens à rester libre de la rédaction et de mes opinions personnelles.

A sa tenue du 14 décembre, 1910, la Loge " LES IN-SÉPARABLES DU PROGRÈS, " portait à l'ordre du jour, cette question :

" Où nous conduit, l'enseignement primaire " LAIQUE et OBLIGATOIRE ? Les inquiétudes d'un Citoyen français,
Conférence par le Frère Aman, Secrétaire de la Loge L'AVENIR.

On pouvait lire ensuite :

" Vu le caractère hautement instructif de cette conférence, tous nos Frères. . . sont instamment priés d'y assister."

Directeur d'une école de Paris, le Frère. . . Aman, expose sa manière de voir, sur l'école primaire d'aujourd'hui.

Brièvement, il rappelle son enseignement reçu comme élève et comme jeune instituteur ; il reproche aux anciennes méthodes, leur peu de rationalité, leur trop de routine ; mais un regret le prend : Dans le bon vieux temps, l'ordre et la discipline régnaient à l'école.

(Discussion, mise à part, malgré leur peu de rationalité, leur trop de routine, les vieilles méthodes ont conduit des hommes, à procurer par leurs leçons, par leurs actes, la gloire de l'Eglise, l'honneur de leur Pays ; ces nobles choses égalaient-elles zéro ?)

Autrefois, dit-il, l'instituteur pouvait gronder l'élève ; les pénitences afflictives, employées avec modération, donnaient de bons résultats ; aujourd'hui, impossible de rien obtenir en faisant appel à la raison de " gamins " espiègles.

Autrefois, le maître obtenait l'ordre dans sa classe, il était respecté ; aujourd'hui, nous le voyons en butte à une critique déraisonnable, même de la part des jeunes, quand ils ont grandi, quand ils se croient des hommes, il est très-rare de les voir saluer leurs anciens professeurs.

Autrefois, les parents ne se mêlaient ni de la discipline, ni de l'enseignement, (ils avaient tort, je pense, en une juste mesure). Il gardaient même pour l'éducateur et l'instructeur, une certaine considération. Aujourd'hui, ne froissez plus le chérubin, n'allez pas à l'encontre de ses défauts, de ses vices, le " Gosse " (pardon, je n'ai pas commis ce mot-là, c'est le Frère. . . Aman, néanmoins, je le lui pardonne, il a le droit ici à l'indignation), le " GOSSE " est une personnalité reconquise parfaite ; si vous le timbrez à la fonderie, il vaudra au moins 36 carats ; alors, si l'instituteur a simplement idée de lui faire échec, des amis " influents " se lèvent pour défendre, " les légitimes revendications d'un apprenti révolté. "

Le Frère. . . Aman, examine ensuite l'organisation de l'école.

D'après lui, le renvoi des Congrégations religieuses enseignantes a été une grande faute. (c'est un aveu, on ne peut pas le nier ; restreignez le, si bon vous semble, au point de vue purement administratif, il reste quand même un aveu.)

Or, voici ses propres termes :

" Avant de fermer des écoles, un gouvernement sage aurait dû penser à en créer de nouvelles et l'on a oublié ce détail ".

La conséquence ? on a mis des milliers d'enfants dans l'impossibilité de recevoir une instruction primaire sérieuse ; on les a empilés, classés d'une façon grotesque ; pourquoi ? mais c'est trop clair, les Directeurs ne peuvent rien contre l'exiguïté des locaux.

Quant à l'hygiène, elle fut le cadet de leurs soucis.

En changeant le premier hémistiche de deux vers de Lafontaine, on pourrait aisément arriver à ceci :

*Suffit-il de jeter à bas ? la Cour, en Conseillers, foisonne.
S'agit-il de remettre à neuf ? on ne rencontre plus per-
sonne.*

Les maîtres se sont plaints ; on leur a dit : Messieurs, arrangez-vous.

Donc, il n'y a pas eu d'hygiène ; le Frère . . Aman le reconnaît franchement.

Il traite encore de la manière de recruter le personnel enseignant, et en homme compétent, se permet une appréciation.

Nous avons besoin, dit-il, de 120 instituteurs par an ; or à Paris, le recrutement est fait d'une façon déplorable.

L'école normale d'Auteuil en donne 40, c'est le tiers ; les deux autres tiers, d'où sortent-ils ?

De partout. Les ratés de Normale, les fruits secs, paresseux, les non valeurs sorties des Congrégations expulsées, complètent les cadres.

Le Frère . . Aman donne même des chiffres : Il divise les instituteurs en six catégories ; puis il établit, à la suite d'une enquête personnelle faite discrètement, un tant pour cent de valeur parmi eux.

Après tout, c'est une manière de procéder originale, je vous la passe.

1. Voici pour les catégories :

1. Honnêtes et capables.
2. Honnêtes.
3. Capables.
4. Incapables.
5. Malhonnêtes.
6. Malhonnêtes et Incapables.

2. Voici pour le pourcentage.

Il trouve 60 pour cent de ses collègues appartenant aux trois dernières catégories.

Il met sur le tapis la question des circulaires pédagogiques. " GREARD ", dit-il, possédait merveilleusement sa langue, et ses documents sont les seuls où les Maîtres puissent trouver des conseils véritablement pratiques. Mais les circulaires actuelles deviennent des prospectus commerciaux, dont voici généralement la teneur :

Monsieur le Directeur,

Vous achèterez les désinfectants, de la maison (A)

L'encre, de la maison (B)

Vous ferez réparer, par la maison (C)

etc. etc.

Le Frère. . . Aman continue :

Les Directeurs de l'enseignement ne le dirigent pas, les Inspecteurs n'inspectent pas, les uns comme les autres passent leur temps à rédiger des rapports, à faire des statistiques, à examiner des dossiers ; bref, les voilà tous réduits à la condition de ronds de cuir, Ah ! crie quelqu'un, c'est une honte, et le Frère de répondre avec sang froid : Je vais me fendre d'un adjectif : (SUPERIEURS) néanmoins l'honnêteté m'empêche de supprimer le substantif : " RONDS de CUIR " ils le sont, ils le restent.

D'ailleurs, ils n'ont pas l'autorité ; des politiciens ignorants, des arrivistes ambitieux, ont posé leur main de fer sur le " Corps professoral ", et, de ce chef, le Frère Aman conclut :

" Délivrer l'école de la férule politique, de l'influence des Députés, des Conseils municipaux, des Délégations cantonales, telle est la première étape à franchir dans la voie des réformes scolaires.

" Quant aux Programmes, on les remanie trop vite, et trop à la légère. Du jour au lendemain, on dit aux Directeurs d'école :

Enseignez la Chimie, la technique des arts et métiers ;

—Fort bien répond le Frère Aman, le besoin est réel ; encore faut il y pourvoir d'une manière pratique.

Où sont les laboratoires ?

Où sont les ateliers ?

Ils manquent, on a oublié de s'en occuper ; c'est une erreur.

On me dit : quelques-uns existent ; parfait, comment sont-ils installés ? généralement mal, c'est donc une négligence.

Du reste, il n'est pas possible de former en un clin d'œil des hommes capables de transmettre à des enfants des connaissances, même rudimentaires, sur chacun de ces points. On aurait dû prévoir.

Enfin, il aborde une question très-importante :

LA MORALE A L'ECOLE PRIMAIRE

Les circulaires envoyées aux Instituteurs par la Haute Direction s'expriment ainsi : " Vous enseignerez la morale. "

La formule est assez vague pour permettre à la haute Direction, de frapper d'ostracisme, l'infortuné, qui voulant prendre un peu d'initiative, a le malheur de déplaire à ses Chefs, aux Elèves et aux Familles.

Alors, le Frère. . . Aman, tire cette conclusion très-juste : la morale de l'école primaire, n'est pas morale ; elle n'est pas immorale, car elle n'existe pas ; Qu'est-t-elle donc ? Elle est A' MORALE avec un " A " privatif.

Sans doute, il est noir, le tableau de l'enseignement primaire, gratuit, laïque et obligatoire en France à l'heure présente ; mais il a été dessiné par un homme, dont on ne peut nier la compétence, ni le jugement, ni la loyauté.

Franç-Maçon, il l'est, j'en ai la preuve ; son nom figure au supplément du dernier répertoire maçonnique, page 2. Colonne I, No. 17. " Il a été initié le 23 octobre 1909. Il est secrétaire de la " Loge L'AVENIR " à Paris.

Quand même, le témoignage de ce monsieur a de la valeur, il est honnête, il est loyal, il part d'une âme libre encore du sectarisme.

J'aurais bien des conclusions à tirer, je préfère attendre.

Néanmoins, c'est trop clair, il me faut bien le constater : La déchéance de la morale primaire correspond, à peu près comme date, dans l'Ecole primaire, avec la suppression de l'enseignement religieux et de la morale catholique.

Signé : GERMAIN,

(pour sa part.)

Fr. L. A. RONDOT, O. P.

(pour la mienne.)

PREDICATIONS

STATIONS QUADRAGÉSIMALES

MONTREAL, Saint-Jacques.....	R. P. MIVILLE.
OTTAWA, S.-Jean-Baptiste.....	R. P. COUET.
LEWISTON, S.-Pierre.....	T. R. P. BÉLIVEAU.
FALL-RIVER, Ste-Anne.....	R. P. BOURBONNIÈRE.

JOLIETTE, Cathédrale, retraites pascales du 26 mars au 9 avril.....	R. P. LAMARCHE. R. P. GRANGER.
“ Vendredi Saint et jour de Pâques	R. P. LAMARCHE.
SHERBROOKE EST, 9 au 16.....	R. P. TURCOTTE.
S.-LOUIS DE BONSECOURS, 13 au 16.....	R. P. BROSSEAU.
QUÉBEC, Jacques-Cartier, aux jeunes gens, 26 mars au 2 avril.....	R. P. R. FARLY.
“ Jacq.-Cartier, aux hommes, 2 au 9.	T. R. P. E. A. LANGLAIS.
“ réunion du Tiers-Ordre, le 2.....	R. P. R. DUPRAS.
“ Triduum prép. à la fête de S. Cath. de Sienna, 27 au 30.....	T. R. P. E. A. LANGLAIS.
MONTREAL, N.-D. de Villeray, 2 au 16.....	T. R. P. A. C. COTÉ.
“ S. Arsène, 2 au 16.....	R. P. L. BOURQUE.
“ S. Louis de France, 14 et 16....	R. P. MARTIN.
“ S. Eusèbe, du 9 au 16.....	R. P. DALLAIRE.
“ S. Laurent, 14 et 16.....	R. P. TRUDEAU.
CLAREMONT, N.-H., 5 au 20.....	R. P. COUTURE.
FALL-RIVER, S. Mathieu, du 2 au 16.....	T. R. P. ROULEAU.
CHAMBLY, du 9 au 16.....	R. P. A. MARION.
BUCKINGHAM, du 2 au 9.....	T. R. P. BACON. R. P. THIBAULT.
S. JOACHIM DE COURVAL, du 2 au 9.....	R. P. BROSSEAU.
LÉVIS, N.-Dame, La Passion, Vend.-S. le 14.	R. P. DUPRAS.

